

Délibération n°2021-27

Relative à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'offres.

Le Comité syndical du SMALIM, dûment convoqué le 17 septembre 2021, réuni le 28 septembre 2021 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, son Président,

Sont présent(e)s :

Monsieur Bernard GERARD, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Carlos DESCAMPS, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Samira HERIZI, Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Matthieu CORBILLON, Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Monsieur Joël DUYCK avec le pouvoir de Monsieur Jacques HURLUS.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Luc FOUTRY, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Béatrice MULLIER, Monsieur Jacques HURLUS.

Ne participe pas au vote : Monsieur Frédéric LEFEBVRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu CORBILLON.

Le quorum constaté,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1414-2, L1411-5, L2121-21 et D.1411-5,

Vu le code de la commande publique,

Considérant les candidatures déclarées,

Considérant les interventions des délégués en réunion du Comité syndical ;

Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats,

Sont déclarés membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : Monsieur Christophe COULON

Titulaires
1- Yvan HUTCHINSON
2- Régis CAUCHE
3- Matthieu CORBILLON
4- Joël DUYCK
5- Philippe EYMERY

Suppléants
6- Bernard GERARD
7- Michel BORREWATER
8- Béatrice MULLIER
9- Jacques HURLUS
10- Sarah KERRICH BERNARD

Votes pour : 14

Ne participent pas au vote : 1

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Signé électroniquement par : CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 30/09/2021
Qualité : PRESIDENT

Christophe COULON
PRESIDENT DU SMALIM